

1 JOUR

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT, FUSION ET SAC

RENDRE OPÉRATIONNELLE UNE FUSION ENTRE ORGANISMES ET EN TIRER LE MEILLEUR PARTI



Directeur général, membre de la direction générale ou du comité de direction.



OBJECTIFS

 engager les plans d'action en toute connaissance de cause
 repérer les interactions entre les thématiques
 identifier les facteurs-clés de succès.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques.
Retours d'expérience et échanges
avec les participants.
Exemples de documents.
Une large place sera laissée aux
interactions dans le groupe. Pour certains
thèmes, des études de cas sont proposées
et travaillées avec les participants.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Fusionner, ou intégrer un groupe, implique plusieurs plans d'action.

La loi ELAN a conduit de nombreux organismes de logement social à se rapprocher, notamment par fusion.

Cependant, une fois l'étape juridique franchie, la mise en œuvre constitue un vrai challenge. Bien l'aborder, pour traiter chaque thématique, permet de devenir pleinement opérationnel rapidement.

L'organisation, les procédures de fonctionnement, les systèmes d'information, la nouvelle image conforme aux valeurs retenues, les accords d'entreprise, sont autant de chantiers à entreprendre simultanément, en sus de l'action quotidienne au service des locataires, de la gestion du patrimoine et de la maîtrise d'ouvrage.

CONTENU

Adhésion et participation des collaborateurs

- > discours mobilisateur,
- > ambitions partagées
- > communication interne du projet
- > implication du CSE

Approche en "mode projet"

comité de pilotage (coordination des plans d'action) intérêt de la mise en place de groupes de travail planning, chemin critique, respect des délais

Harmonisation ou mise en cohérence des accords d'entreprise et conditions de travail

- > choix de la méthode
- > mode opératoire

Élaboration d'une nouvelle organisation adaptée

- > revue d'effectifs
- organisation-cible et organisation détaillée
- traitement des doublons
- > besoins de formation

Organisation logistique (siège, agences)

Adaptation des règles et procédures essentielles

Refonte des systèmes d'information

- diagnostic et choix des outils (ERP et autres)
- conditions et modalités d'intégration
- > nettoyage des bases
- > principes de bascule

Identité et valeurs nouvelles

- > communication institutionnelle
- > communication auprès des locataires

Outils de pilotage et de reporting

Information des parties prenantes

Fusion ou mise en cohérence des outils de gestion sociale et patrimoniale (PSP et CUS).

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

6 avril 2023 5 octobre 2023

PRIX NET: 770 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: Victoria ESTEBAN - 01 40 75 79 04. victoria.esteban@afpols.fr
Personne en situation de handicap: contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr